

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 85 (1949)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Caisse générale S. P. V. — Caisse coopérative Secours et Invalidité S. P. V. — Produit de l'immeuble « Sur Lac ». — Société coopérative S. P. V. Caisse Secours et Invalidité. — Rapport du C. A. — Vevey-Montreux. — Société vaudoise des maîtresses ménagères. — GENEVE: U. I. G. M.: Assemblée générale. — U. I. G. D.-U. A. E. E.: Communiqué. — U. A. E. E.: Groupe d'échanges. — S. G. T. M. — Neuchâtel: Leçons particulières. — Nécrologie. — Jura: Caisse d'assurance. — Intéressant! — Brevets. — Variété: Réunion de classe. — Communiqué: Une émission intéressante.

PARTIE DOCUMENTAIRE: Marc Monnier: Lectures historiques: Moyen Age et Renaissance.

PARTIE PRATIQUE: J.-J. Dessoulavy: Ah! Ces retenues! — Fiches de géométrie.

VAUD

CAISSE GÉNÉRALE S. P. V.

COMPTES 1948

<i>Pertes et Profits (résumé)</i>	<i>Pertes</i>	<i>Profits</i>
Cotisations actifs et auxiliaires		31 235.90
Intérêts des titres		448.35
Moins-valeur sur titres	45.—	
Administration	4 159.09	
Assurance, bull., SPV., SPR., T.F.		
palmes, dons, subventions	25 598.10	
Bénéfice	1 882.06	
Balance	31 684.25	31 684.25
<i>Bilan au 31 décembre 1948</i>	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Caisse ,	549.22	
Chèques postaux	4 949.07	
Titres	14 880.—	
Capital		20 378.29
Balance	20 378.29	20 378.29
<i>Résultat de l'exercice</i>		
Capital au 31 décembre 1948	20 378.29	
Capital au 1er janvier 1948	18 496.23	
Bénéfice de l'exercice	1 882.06	

Sauf E. ou O.

Pomy, le 8 janvier 1949.

Le caissier S. P. V.: Ch. Bonifay.

Rapport des vérificateurs pour l'année 1948

La Commission de vérification de la Caisse générale S.P.V. s'est réunie le 15 janvier 1949 à Lausanne. Elle a examiné toutes les pièces comptables et a pointé toutes les écritures. Elle a reconnu les comptes parfaitement exacts.

Elle félicite et remercie vivement le caissier pour l'excellente tenue de sa comptabilité et vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés ;
- b) d'en donner décharge au caissier et au comité ;
- c) de donner décharge aux vérificateurs de leur mandat.

Lausanne, le 15 janvier 1949.

Les vérificateurs :

L. Campiche. W. Braissant. B. Jotterand.

CAISSE COOPÉRATIVE « SECOURS ET INVALIDITÉ S.P.V. »**COMPTES 1948***Bilan au 31 décembre 1948*

<i>Pertes et Profits (résumé)</i>	<i>Pertes</i>	<i>Profits</i>
Intérêts des titres		818.15
Dons, divers		356.25
Versement statutaire S.P.V.		6 375.—
Produit immeuble		8 196.15
Moins-value sur titres	200.—	
Secours et divers	2 302.21	
Administration	4 545.97	
Impôts	356.25	
Versement à la Caisse générale	3 000.—	
Bénéfice	5 341.12	
Balance	15 745.55	15 745.55

Bilan au 31 décembre 1948

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Caisse	670.45	
Chèques postaux	7 795.80	
Titres	31 340.—	
Cédules	15 525.—	
Immeuble	196 500.—	
Hypothèque		94 065.70
Capital		157 765.55
Balance	251 831.25	251 831.25

Résultat de l'exercice.

Capital au 31 décembre 1948	157 765.55
Capital au 1er janvier 1948	152 424.43
Bénéfice de l'exercice	5 341.12

Il y a lieu de déduire de ce chiffre de bénéfice	5 341.12
la facture de combustible de l'immeuble pour 1948, res-	
tant à payer durant le trimestre 1949	3 663.40

Sauf E. ou O. Bénéfice réel 1 677.72

Pomy, le 8 janvier 1949. Le caissier S. P. V. : Ch. Bonifay.

Rapport des vérificateurs pour l'année 1948

La Commission de vérification des comptes de la Caisse de la Société Coopérative de Secours et Invalidité S.P.V. s'est réunie le 10 janvier 1949, à Lausanne. Elle a vérifié toutes les pièces comptables et certifie l'exactitude des comptes.

Elle remercie vivement le caissier pour l'excellente tenue des livres et vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés ;
- b) d'en donner décharge au caissier et au comité ;
- c) de donner décharge aux vérificateurs de leur mandat.

Lausanne, le 15 janvier 1949. Les vérificateurs : (sign.)

P. Reymond. D. Rapp. H. Fontannaz.

PRODUIT DE L'IMMEUBLE « SUR LAO », Chemin des Allinges 2 pour l'année 1948

	Recettes	Dépenses
Produit de l'immeuble		
pour l'année 1948.	12 238.25	
Intérêts emprunt hypothécaire		3 329.70
Impôts divers et Assurance incendie		712.40
Bénéfice de l'exercice		8 196.15
Balance	12 238.25	12 238.25
Somme engagée par la S. P. V.		102 434.30
Revenu, diminué de la facture combustible pour 1948, restant à payer (3 663.40)		
Revenu net % pour l'année 1948		4,42 %

Le caissier : Ch. Bonifay.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA S. P. V. « CAISSE SECOURS ET INVALIDITÉ » 1948

Rapport du Conseil d'administration

Poursuivant un essai tenté l'an passé, le présent rapport ne sera pas lu en assemblée, à un moment où chacun aspire à sortir de la salle après une séance chargée. Inséré dans notre journal, il pourra être lu par tous ceux de nos membres que notre caisse de secours intéresse.

Nous nous permettons de commenter quelques chiffres figurant au bilan.

Actif	Caisse	670.45
	Compte de chèques . . .	7 795.80
	Titres	31 340.—
	Cédules	15 525.—
	Immeuble	196 500.—
Passif	Hypothèque	94 065.70

La fortune de la caisse passe de Fr. 152 424.43 à Fr. 157 765.55, accusant ainsi un bénéfice de Fr. 5 341.12. Comme nous le signalons d'autre part, ce bénéfice ne correspond pas à une augmentation réelle de fortune, puisque, pour des causes indépendantes de notre volonté, les frais de chauffage de l'immeuble pour 1948 n'ont pas été acquittés. C'est une somme de Fr. 3 663.40 qui sera payée durant l'exercice 1949. Cette somme déduite du bénéfice donné plus haut, il reste un bénéfice réel de Fr. 1 677.72.

Cédules. — Au début de 1948, 31 cédules étaient en cours, pour un montant total de Fr. 10 761.—.

Durant l'année 10 nouveaux prêts sont accordés, pour un montant de Fr. 9 650.—. Les remboursements se sont élevés à Fr. 4 886.— et 13 cédules ont été libérées.

Ces chiffres montrent une fois de plus que notre caisse est nécessaire, et qu'elle fait tout ce qu'elle peut pour soulager ceux de nos collègues que le sort frappe. Deuils, maladie, malchance sont les mots que nous retrouvons le plus souvent dans les lettres qui nous parviennent, demandant l'aide de la Caisse de secours. Toutes ces lettres nous placent devant des cas navrants auxquels nul ne pourrait rester insensible. Elles prouvent d'autre part que la situation du corps enseignant ne permet pas, malgré le réajustement de 1948, de faire face à des obligations inattendues ou à de longs mois de maladie.

Titres. — Le portefeuille des titres est passé de Fr. 16 540.— à Fr. 31 340.— par des achats effectués en début d'année.

Produit immeuble. — L'immeuble a produit compte tenu des frais de chauffage à payer, 4,42 % l'an. Ce chiffre est inférieur à celui de l'an passé, conséquence de quelques réparations urgentes à la chaufferie et à l'appareillage.

Une demande d'autorisation a été présentée au contrôle des prix pour élever le montant des loyers. Après plusieurs mois d'attente, nous avons reçu une réponse affirmative. Trois logements ont été augmentés pour le dernier trimestre 1948. Les cinq autres le seront dès le 25 mars, ces changements ne pouvant intervenir qu'au renouvellement des baux.

Ce sera une augmentation d'environ Fr. 1700.— du rendement de l'immeuble.

En conclusion, notre caisse se porte bien. Et, ce qui est mieux, elle reste fidèle au noble but que lui ont fixé ceux qui nous ont devancés.

Elle est une preuve que l'esprit de solidarité est vivant dans la S.P.V. Nous en avons vu maintes manifestations cette année, et nous nous en réjouissons.

Pomy, le 13 janvier 1949.

Pour le Conseil d'administration :

Le caissier : Ch. Bonifay.

VEVEY-MONTREUX

Nous rappelons la conférence publique organisée par le Département, samedi prochain 29 janvier, à 15 heures, à Vevey, Aula de l'Ecole des filles. Mademoiselle **Lily Merminod** y présentera **Jean-Sébastien Bach**. Nous serons nombreux à venir applaudir la distinguée conférencière et artiste.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAÎTRESSES MÉNAGÈRES

Le comité rappelle aux maîtresses ménagères inscrites pour le cours de cuisine à l'Ecole Normale, les séances des 26, 29 janvier et 2 février, à 14 h. 30 précises.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 27 janvier, 10 heures, Café de la Bourse (Fusterie), 1er étage.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Mutations.
3. Commissions.
4. « *Le problème de l'instruction civique* ». Exposé de notre collègue Duchemin. Discussion.
5. Propositions individuelles.

Notre ancien président, auteur de l'excellent ouvrage d'instruction civique qui vous est parvenu récemment, a bien voulu nous présenter l'important sujet prévu à l'ordre du jour. Nous l'en remercions et nous espérons que de nombreux collègues répondront à notre convocation.

A. Neuenschwander, président.

U. I. G. DAMES - U. A. E. E.

COMMUNIQUÉ

Le cours de psychologie féminine de Mlle Lydia Muller, aura lieu tous les 15 jours à partir du **vendredi 28 janvier**, à 17 h., au Département de l'Instruction Publique, salle 1. Inscriptions lors de la première séance.

Les collègues de l'Amicale qui désirent y participer sont cordialement invitées à se joindre à nous.

Bl. G.

U. A. E. E. - GROUPE D'ÉCHANGES

Nous vous rappelons notre séance du lundi 24 janvier, à 16 h. 30, à l'école St-Antoine. Le sujet du « Dessin au tableau noir » ne pourra pas être traité ce jour-là. Nous aurons, à la place, une séance « Travaux manuels ». On est prié d'apporter du papier pour pliages.

M. C.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL

FERRONNERIE LÉGÈRE

Programme : Divers travaux (bougeoirs, appliques, évent, lanterne).

Dates : 6 séances de 2 h., le lundi de 16 h. 30 à 18 h. 30, à partir de février 1949.

Local : Atelier de travaux sur métaux du Grütli.

Maître de cours : Notre collègue L. Germond.

Conditions : Membres de la S.G.T.M., Fr. 7.50 ; autres personnes, Fr. 11.50 (fournitures à part).

Inscriptions : Jusqu'au samedi 29 janvier 1949, auprès de notre président L. Dunand, Miremont 31 b., tél. 5 64 67.

Séance d'organisation : Lundi 31 janvier, à 17 h., au Grütli, salle 2.

Le Comité.

NEUCHÂTEL

LEÇONS PARTICULIÈRES

La façon dont ces leçons doivent ou devraient être rétribuées a préoccupé récemment la section du Val-de-Travers, ou tout au moins son comité. Certains collègues, paraît-il, poussés par un sentiment outré d'altruisme ou retenus par une fausse gêne, se contentent d'un cachet qui atteint à peine le salaire d'un manœuvre. On a quelque peine à le comprendre.

Que, dans certains cas dont l'intéressé est juge, un maître s'occupe spécialement, voire gratuitement, d'un élève peu favorisé par la fortune, c'est non seulement compréhensible, mais louable. Qu'il s'agisse tout simplement de satisfaire la vanité de parents, désirant pousser aux études des rejetons qui n'en ont ni le goût ni les capacités, c'est une autre histoire.

En pareille occurrence, il est utile de se rappeler que n'importe quel artisan exige aujourd'hui pour son travail un minimum de trois francs l'heure. Il s'agit, bien entendu de simples ouvriers sans connaissances spéciales. L'instituteur, ouvrier diplômé et spécialisé, ne doit pas sous-estimer son travail et le faire rétribuer à sa juste valeur. C'est en quelque sorte, l'honneur du métier qui est en jeu. Faites-vous payer, vous serez considérés. Il y aura peut-être moins de leçons particulières ; personne ne s'en portera plus mal.

S. Z.

NÉCROLOGIE

Le Locle. Au cours de la dernière décade de décembre, la population du Locle a rendu les derniers devoirs à deux anciens collègues unanimement aimés et respectés, deux de ces pédagogues dont le souvenir demeure particulièrement vivace au cœur de tous ceux qui les ont connus de près.

Mlle Louise Hieber, institutrice retraitée depuis 1924 est décédée à l'âge de 83 ans. Nommée en 1883 au Crozot, puis appelée en ville, elle

enseigna dans les classes de fillettes des degrés inférieur et moyen. Educatrice de premier plan, elle était aimée de ses élèves autant qu'appréciée de ses collègues et de ses supérieurs. Elle s'en est allée, emportant l'estime et le respect de tous.

On peut en dire autant de *Julien Tissot*, ancien président de la commune du Locle. Pendant 37 ans, soit de 1889 à 1924, il fut instituteur dans sa ville natale. Maître estimé à l'enseignement clair et fructueux, il attira bientôt l'attention de ses concitoyens et, en 1918 déjà, il était appelé à faire partie du conseil communal, fonction qu'il remplit à la satisfaction générale, tout en continuant à tenir sa classe. Quant il abandonna celle-ci, en octobre 1926 ce fut pour entrer à la commission scolaire qu'il présida de 1927 jusqu'en 1940. Conseiller communal pendant dix-huit ans, dont quatorze ans de présidence, Julien Tissot se montra en toutes circonstances, le soutien et le fervent défenseur de cette école publique à laquelle il a consacré le meilleur de son cœur et de ses riches possibilités. Son souvenir restera dans la mémoire de ses administrés, comme il est resté dans celle de ses anciens élèves et de ses anciens collègues.

S. Z.

JURA

CAISSE D'ASSURANCE

Fin décembre 48, le corps enseignant a reçu le rapport de gestion pour 1947 de la Caisse d'assurance des instituteurs bernois. Il ne nous est pas possible — et ce n'est pas souhaitable ! — de résumer ce puissant et laborieux document pour les lecteurs de l'« Educateur ». On y relèvera quelques chiffres intéressants. Fin 47, la caisse comptait :

2545 instituteurs primaires assurés,
820 maîtres aux écoles moyennes assurés,
774 maîtresses d'ouvrages assurées.

La somme des traitements assurés se monte à Fr. 25 621 545.—.

De rentes d'invalidité, de veuves, d'orphelins et de parents ont été versées respectivement à : 1044, 415, 79 et 9 bénéficiaires.

La somme totale des rentes octroyées représente Fr. 4 122 384.95.

Ces chiffres donnent une idée du développement de la caisse et du travail des divers organes qui assurent son fonctionnement.

Relevons encore pour ceux qui l'ignorent que les contributions des assurés sont les suivantes :

8 % du traitement assuré pour le corps enseignant primaire, les maîtresses de l'enseignement moyen, les maîtresses d'ouvrages et de l'enseignement ménager ;

7 % pour les maîtres aux écoles moyennes ;

10 % pour les institutrices primaires mariées.

C'est évidemment assez lourd à supporter, même sans y ajouter encore le 2 % de caisse de compensation retenu par les communes !

INTÉRESSANT !

Il s'agit encore de chiffres, mais ramenant le sourire...

L'indemnité de remplacement vient d'être modifiée comme suit, par jour de leçons :

- Fr. 23.— pour les maîtres primaires,
 Fr. 26.— pour les maîtres secondaires,
 Fr. 29.— pour les sections supérieures.

On en connaît qui souhaiterait remplacer toute leur vie...

BREVETS

La commission des examens du brevet primaire publie un communiqué relatif aux examens de Porrentruy et Delémont. Comme chaque année, les épreuves débiteront à fin février et s'échelonnent jusqu'au début d'avril. On se tient les pouces en pensant aux candidats que la S.P.J. sera heureuse d'accueillir bientôt dans ses rangs !

H. Reber.

VARIÉTÉ

RÉUNION DE CLASSE

Quand nous avons fait connaissance, nous avions seize ans, des nattes dans le dos, le nez impertinent, la bouche rieuse et des illusions plein le cœur. Trois ans durant, nous avons peiné de concert sur de tristes bouquins, nous avons pâli sur des travaux écrits, nous avons ri aussi, pleuré quelques fois et chanté quand même, parce que ce premier pas dans le monde nous avait révélé plus de roses que d'épines. Et puis, un beau jour, nous nous sommes séparés pour voler de nos propres ailes. Le cœur chaviré, les yeux pleins de larmes, nous avons échangé des serments éternels et nous sommes parties pour la vie.

Des années ont passé et nous nous sommes retrouvées, par un bel après-midi d'automne dans une banale salle à manger d'hôtel. Que d'étonnements ! Que de surprises !

Le temps, ce grand dispensateur de joies et de tristesses, a fait son œuvre. Il a argenté mainte chevelure, posé sa hideuse patte d'oie par ci, par là, sur des tempes, empâté bien des visages juvéniles et creusé des rides. Il n'a épargné personne, mais, bien souvent, s'est montré prodigue.

C'est toute une affaire que de se reconnaître, de mettre un nom sur chaque visage. Les éternelles questions s'entrecroisent : « Comment t'appelaient-tu ? Es-tu marié ? Combien as-tu d'enfants ? » Les souvenirs estompés se précisent, la glace est rompue et l'on peut se parler à cœur ouvert. On évoque les disparus, les absents, le bon vieux temps, les enthousiasmes d'alors et, à l'ouïe de telle ou telle anecdote, les rires fusent. Autour de la table, il n'y a plus de sévères magistresses à chignons sages, à pince-nez, de plantureuses mères-gigognes, d'élégantes citadines ou de frustes campagnardes : il n'y a que de joyeuses et insouciantes écolières qui se ressouvient.

M. Matter.

COMMUNIQUÉ

UNE ÉMISSION INTÉRESSANTE

Samedi 29 janvier, à 18 h. 05, l'Heure des enfants de Radio-Lausanne sera entièrement consacrée à l'Ecolier romand : présentation du journal, interviews de lecteurs, adaptation radiophonique de deux récits parus dans le journal.

PARTIE DOCUMENTAIRE

Lectures historiques : MOYEN AGE ET RENAISSANCE

Moyen âge, époque de la règle et de la masse

Au moyen âge, ce qui compte d'abord, c'est la chrétienté ; l'empire et l'Eglise ensuite ; la féodalité, la cité, l'université distribuent, unissent et régissent l'univers discipliné comme une armée ou comme un couvent. L'individu disparaît devant l'ensemble, la colonne s'absorbe dans le faisceau. Les cœurs sont fidèles, comme les âmes sont semblables, les volontés sont soumises, comme les œuvres sont anonymes. Qui a élevé ces cathédrales ? Qui a conté ces gigantesques épopées où se débat tout un peuple ? On ne sait pas, ce n'est personne, c'est tous. L'association fait l'homme qui ne vaut que parce qu'il appartient à une association. Lui-même, enchaîné dans sa raison comme dans sa volonté, limité de toutes parts par un texte, par un dogme, par une loi ; asservi à l'évêque, au comte, au municipe, à l'école ou au corps, ne possède qu'une vie limitée de membre, de disciple ou de vassal ; une telle hiérarchie avait duré mille ans. A la Renaissance italienne, elle s'écroule sous une poussée d'indépendance.

La Renaissance s'oppose à la règle et à la masse

La commune a détruit l'idée pontificale, l'idée impériale, l'idée féodale. C'est ainsi qu'à la papauté succède le pape, à l'empire l'empereur, à la féodalité la commune, à l'université l'humanisme, et à la cité le prince. Les foules se dissolvent ; les fresques, au lieu de figurer comme jadis des humanités confondues en une même attitude, développent des séries de personnages contigus. En architecture, la fine colonne se détache du faisceau. En peinture, le genre qui atteint du coup son apogée est le portrait. L'artiste a brisé avec l'école ; il est devenu un maître indépendant, solitaire et jaloux.

Les nobles croyances, l'idée de Dieu, l'idée de patrie, l'idée de famille s'écroulent. Dieu n'est plus le suzerain universel à qui tout se rapporte, on fait pire que de le détrôner, on l'oublie ; le cœur n'est pas même athée, il n'est qu'indifférent. La patrie n'est qu'un ramassis d'individus dont aucun ne doit vous être plus cher que vous-même. Les liens si étroits de la famille se relâchent ; des fils s'enrôlent contre leur père, se moquent de leurs rabâchages séniles.

L'homme moderne

Sur ces décombres, l'homme moderne apparaît. Jadis, alors que la cité de Dieu se prolongeait sur la terre, l'homme, exilé dans une vallée de larmes, ne gardait d'autre noblesse que son origine et n'avait d'autre mission qu'à préparer par le jeûne et la repentance sa vie éternelle. Aujourd'hui, l'homme est tout ; il n'est plus esclave, il est maître. Il n'est plus membre, il est chef. Il n'est plus clerc, docteur, baron, drapier, guelfe, gibelin, chrétien, **il est lui**. Il est Dieu.

Comme il est tout, il veut tout et il peut tout. Rien ne l'associe, rien ne l'attache, rien ne le borne ; aucune idée, aucune puissance, **aucun**

droit. Libre et responsable, il n'appuie sur rien, ne se réclame de rien. Son esprit prend possession de cet univers dont l'homme est le centre et le but. Il promène un regard d'insolence sur la terre rajeunie qui offre à sa curiosité le champ infini des expériences et qui offre à son ambition l'espace illimité des conquêtes.

L'amour de la vie

Cette chose mystérieuse, **la vie**, que le moyen âge avait flagellée de sa discipline, abonde, regorge, pousse son flux, sa sève, épanouit ses corolles et ses fruits. Les peintres de jadis peignaient dans les cimetières des « Triomphes des morts » ; aujourd'hui, on peint dans les églises des « Triomphes de la vie ». L'homme vit pleinement, largement, par tous les sens, sans hâte et sans nerfs, sans fatigue comme sans douleur. Il a plaisir de se lever le matin, plaisir de respirer l'odeur du ciel et des plantes, plaisir de monter à cheval, plaisir de travailler à la chandelle, plaisir de remuer ses membres, de produire, de souffler, d'être au monde, et il estime qu'il n'y a pas de félicité meilleure sur la terre, que de vivre heureux. Il chasse la douleur comme une honte, recourant contre sa propre souffrance et contre celle des autres à toutes sortes de moyens que son égoïsme lui conseille et que sa vigueur lui permet. Evoquer un souvenir agréable, dormir, boire, jouer de la musique, jouer aux noix, pêcher à la ligne, faire des ricochets constituent l'une des recettes dont l'homme dispose pour se tenir l'âme tranquille.

LES MŒURS DE LA RENAISSANCE

Au moyen âge, on n'avait pas à se réunir, puisqu'on était lié, et on n'avait pas à échanger des idées, puisqu'elles étaient pareilles. A la Renaissance, l'extrême variété des personnages et des types engendre, avec le désir sociable, **le plaisir sociable**.

Le coin du feu l'hiver, quelque chemin ombreux l'été, l'église deviennent des lieux de rendez-vous. On se réunit sous l'arcade d'un portique, autour d'une table bien servie, entre les manuscrits et les marbres de quelque homme accueillant. Les artistes se retrouvent le dimanche. Les humanistes discutent le soir au coin des rues. Les villas, ornées de fontaines et de loggias, rafraîchies d'ombrages et de pelouses, abritent des sociétés choisies. Dans la rue, dans la boutique, au palais, des groupements inédits s'improvisent.

* * *

... **L'humanité est encore brute**, enfoncée dans la matière, épaisse de carrure. Elle marche d'une allure pesante. Elle sent l'écurie. Elle aime les longues ripailles et les coups. Elle a de gros appétits, dit le mot cru, rit d'un rire physique qui part du ventre. Sa finesse ressemble à celle du renard ; sa grâce à celle du paysan qui orne d'une plume son chapeau. Il lui faut des remèdes de cheval, des plaisanteries énormes, des exploits de muscles, le plaisir et la santé à larges doses.

Les femmes les plus huppées se grattent devant le monde. Les maîtres enseignent à leurs élèves à ne pas cracher partout, à se moucher

avec un mouchoir ou avec son habit. On se divertit à se heurter dans les escaliers, à se jeter des briques dans le dos ou de la poussière dans les yeux, à se faire tomber de cheval dans le fossé ; à table, pour rire, on se lance des écuelles de soupe à la tête ; on jette les os, les arêtes de poisson, les détritiques sous la table ; pour emporter ce raclon, de temps à autre, les camériers passent avec des balais.

* * *

Et pourtant, avec la richesse qui déborde, **l'esprit intervient**. Il s'agit de grouper les autres autour de soi par son charme. Une politesse rare, un peu obséquieuse et maniérée, s'ingénie dans les rapports journaliers à découvrir des attentions délicates, des soins empressés, des expressions et des façons choisies d'urbanité et de civilité.

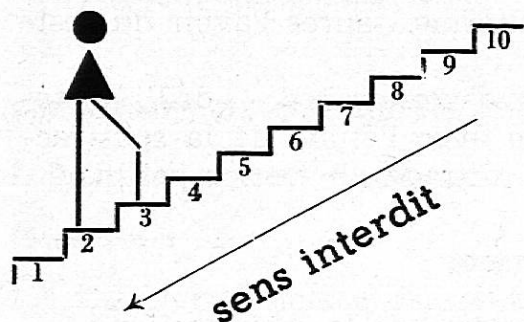
L'antiquité participe à cet affinement ; elle révèle à ce peuple de chasseurs, de marchands et de brigands, l'idéal d'une société supérieure, où les manières sont plus nobles, les jouissances d'un ordre plus relevé, le rôle de l'esprit plus considérable.

Marc Monnier (Quattrocento).

PARTIE PRATIQUE

AH ! CES RETENUES !

Au début de l'année scolaire passée, j'avais un lot d'élèves très faibles... si faibles que le mécanisme de la soustraction était pour eux parti... en fumée ! Quelle affaire ! Il y avait manifestement quelque chose qui « crochait », à tel point que pour leur faire comprendre qu'on ne peut soustraire 8 de 6, j'ai dû employer le truc de Mlle Descœudres (décrit dans son ouvrage « L'éducation des enfants arriérés ») : le bonhomme qui monte un escalier à sens unique. Il ne peut que monter, il lui est interdit de descendre.



Il peut donc aller de 2 à 4, de 6 à 9, mais il lui est impossible d'aller de 8 à 5 ! etc.

La soustraction simple, sans retenue... a vite été réapprise. Mais dès qu'apparut la retenue... quelle pagaille !

— Mais M'sieur, c'te r't'nue, on l'emprunte en haut, et puis on la rend en bas (!) Comment ça se fait ?

C'était évidemment d'une logique incomparable ! Pourquoi ne pas entrer dans leur idée, suivre leur rai-

sonnement, trouver quelque chose qui satisfasse leur logique ? C'est ce que nous avons fait, et l'expérience a été si concluante, que j'éprouve le besoin d'en faire profiter ceux que cela intéresserait. N'est-ce pas là aussi un des buts de notre « Educateur » ?

Voici donc quel est le mécanisme qui a permis à ces gosses de comprendre enfin la soustraction. Prenons des exemples. Le raisonnement suivi est identique pour chacun d'eux.

1.
$$\begin{array}{r} 762 \\ - 44 \\ \hline 28 \end{array}$$
 Nous soustrayons normalement les unités, puis les dizaines, enfin les centaines.

a) *Les unités* : de 4 à 2... impossible ! Je prends une dizaine à 7... il reste alors 6 dizaines et j'ai 12 unités. De 4 à 12... 8 unités.

b) *Les dizaines* : de 4 à 6 (et non 7 !) ... 2 dizaines.

2.
$$\begin{array}{r} 4365 \\ - 183 \\ \hline 282 \end{array}$$
 a) *Les unités* : de 3 à 5... 2 unités.

b) *Les dizaines* : de 8 à 6... impossible ! Je prends une centaine à 4. Il reste 3 centaines et j'ai alors 16 dizaines. De 8 à 16... 8 dizaines.

c) *Les centaines* : de 1 à 3... 2 centaines.

3. Lorsqu'il y a deux retenues successives :

$$\begin{array}{r} 8732 \\ - 474 \\ \hline 358 \end{array}$$
 a) *Les unités* : de 4 à 2... impossible ! Je prends une dizaine à 2. Il reste 2 dizaines, j'ai 12 unités. De 4 à 12... 8 unités.

b) *Les dizaines* : de 7 à 2... impossible ! Je prends une centaine à 8. Il reste 7 centaines et j'ai 12 dizaines. De 7 à 12... 5 dizaines.

c) *Les centaines* : de 4 à 7... 3 centaines.

4. Le cas du zéro :

$$\begin{array}{r} 8702 \\ - 468 \\ \hline 334 \end{array}$$
 a) *Les unités* : de 8 à 2... impossible ! Je prends une dizaine... il n'y en a pas... mais si : avec les 8 centaines, j'ai 80 dizaines : j'en prends une, il en reste 79, et j'ai 12 unités.

b) *Les dizaines* : de 6 à 9... 3 dizaines.

c) *Les centaines* : de 4 à 7... 3 centaines.

On ne parle plus d'emprunter et de rendre. On n'emprunte plus au grand terme ce qu'on rend ensuite au petit terme... après l'avoir du reste utilisé !

En joignant à cela la série ci-dessous d'exercices de « drill », exécutés avec beaucoup de variété, en relation avec l'étude de la soustraction, voilà qui a permis en vingt jours de rattraper le temps perdu.

Exemples d'exercices

a) Pour entraîner les enfants à poser correctement la soustraction :

Quel est le nombre le plus grand ?

126 ou 162 215 ou 312 420 ou 370 etc.

Quel est le nombre le plus petit ? Idem.

De ces deux nombres, lequel serait le grand terme de la soustraction ?

133 et 145 218 et 159 etc.

Idem pour le plus petit terme.

Classer ces nombres du plus grand au plus petit, ou vice-versa
213 — 312 — 123 — 413 — 412 — 423 — etc.

b) *Pour entraîner le mécanisme proprement dit de la soustraction :*

Répondre par oui ou non : peux-tu aller de

2 à 4 6 à 4 3 à 5 (au début avec la figure du bonhomme
au sens unique)

L'opération est-elle possible ?

10 — 6 15 — 18 126 — 125 etc.

Nomme le chiffre qui vient immédiatement avant celui que j'annonce :

3 ... 2 17 ... 16 9 ... 8 7 ... 6 etc.

Indique le nombre supérieur d'une dizaine à celui que je nomme :

3 ... 13 7 ... 17 8 ... 18 2 ... 12 etc.

J.-J. Dessoulavy.

FICHES DE GÉOMÉTRIE

Ces fiches de problèmes sont destinées spécialement aux écoles jurassiennes ; elles complètent les manuels officiels et en suivent le plan. Toutefois, les divers chapitres étant nettement séparés, elles constituent un instrument de travail adaptable à toutes les écoles de Romandie. Des séries analogues pour les 8^e et 9^e années sont en préparation et paraîtront prochainement.

Si les demandes sont assez nombreuses, la Guilde de documentation fera tirer sur papier fort les 19 fiches ci-dessous. Les amateurs sont priés de s'inscrire tout de suite auprès de M. Clavel, av. des Alpes 28, Montreux.

J'aime à croire que ce modeste travail rendra quelque service à de nombreux collègues et je serais très heureux de recevoir, à ce propos, critiques et suggestions.

Bévilard, décembre 1948.

Th. Lüscher.

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE POUR LA 7^e ANNÉE

I. Revision surfaces étudiées

Fiche No 1

1. Calculez la surface d'un terrain carré de 21,5 m de côté.
2. Une fenêtre est composée de 6 vitres carrées de 45 cm de côté. Quelle est la valeur du verre à Fr. 8.— le mètre carré ?
3. La peinture d'un plafond carré de 5,5 m de côté a coûté Fr. 84,70. Quel est le prix du mètre carré ?
4. On a payé Fr. 1892,80 pour un terrain carré de 26 m de côté. Quel est le prix de l'are ?

5. Un vestibule carré de 2,4 m de côté est recouvert de planelles carrées de 8 cm de côté. Quelle sera la dépense si les planelles coûtent, posées, Fr. 16.— le cent ?

Fiche No 2

1. Calculez la surface d'une plaque de tôle carrée qui mesure 5,6 m de pourtour.
2. Le périmètre d'un champ carré mesure 112 m. Quelle est sa valeur à Fr. 3.60 le mètre carré ?
3. La barrière entourant un jardin carré a coûté Fr. 218,40 à raison de Fr. 2.80 le mètre courant. Quelle est la valeur du terrain, calculée à Fr. 2.60 le mètre carré ?
4. On a payé Fr. 13,50 pour border un tapis carré, à raison de Fr. 1,50 par mètre de bordure. Quelle est la surface de ce tapis ?
5. On échange une vigne carrée de 51,2 m de côté contre un autre terrain valant Fr. 13 107,20. Quel est le prix du mètre carré de la vigne ?

Fiche No 3

1. Quelle est la surface d'un plancher mesurant 6,5 m de longueur et 4,2 m de largeur ?
2. On recouvre de linoléum un corridor long de 6,3 m et large de 1,6 m. Quelle sera la dépense si le mètre carré revient à Fr. 8.50 ?
3. Un champ rectangulaire a une surface de 9126 mètres carrés et une largeur de 54 m. Quelle est sa longueur ?
4. Un pré rectangulaire de 68 m de long a été vendu Fr. 1445.— à raison de Fr. 85.— l'are. Quelle est sa largeur ?
5. Quelle est, à Fr. 70.— l'are, la valeur d'un terrain rectangulaire de 352 m de contour, la longueur étant égale à 3 fois la largeur ?

Fiche No 4

1. Quelle est la valeur d'un jardin triangulaire de 35 m de base et 28 m de hauteur, à Fr. 2.25 le mètre carré ?
2. La flèche d'une église se compose de 4 triangles égaux de 3,25 m de base sur 8,4 m de hauteur. Combien a-t-on payé pour la couverture de zinc si le mètre carré coûte Fr. 7.80 ?
3. La surface d'une plaque de tôle triangulaire est de 0,18 mètre carré. La base mesure 45 cm. Quelle est sa hauteur ?
4. Un terrain de forme triangulaire, acheté pour Fr. 0,35 le mètre carré, a coûté Fr. 1291,50. La hauteur mesure 72 m. Quelle en est la base ?
5. Une vigne triangulaire de 37,5 m de base et 31,5 m de hauteur a coûté Fr. 1890.—. Quelle est la valeur du mètre carré ?

Fiche No 5 (contrôle)

1. Un pré rectangulaire mesure 57 m de long et 24 m de large. On l'échange contre un pré triangulaire de 36 m de base. Quelle est la hauteur de ce dernier ?
2. Les dimensions d'une cuisine sont 4,8 m et 3,6 m. On veut la carreler avec des planelles carrées de 8 cm de côté. A combien reviendra ce travail si les planelles coûtent, posées, Fr. 9,50 le 100 ?
3. Combien a-t-on payé pour le plafonnage d'une chambre carrée mesurant 3,5 m de côté, ce travail coûtant Fr. 2,60 le mètre carré ?
4. Un terrain triangulaire, dont la base mesure 24,8 m et la hauteur les $\frac{3}{4}$ de la base, a coûté Fr. 576,60. Quel est le prix de l'are ?
5. Une salle rectangulaire a un périmètre de 42 m. La largeur est égale aux $\frac{3}{4}$ de la longueur. Quelle est la surface du plancher ?

Fiche No 6 (contrôle)

1. On a payé Fr. 496,— pour un champ rectangulaire de 62 m de long, à raison de Fr. 32,— l'are. Quelle est la largeur de ce champ ?
2. La bordure d'un tapis carré a coûté Fr. 20,16 à Fr. 2,80 le m. Quelle est la surface de ce tapis ?
3. Un terrain de forme triangulaire de 64 m de base et 48 m de hauteur a coûté Fr. 1920,—. Quel est le prix de l'are ?
4. Une plaque de tôle carrée de 1,68 m de pourtour pèse 2,646 kg. Quel est le poids de un dm^2 ?
5. Dans une tôle rectangulaire de 1,80 m de long et 1,20 m de large, on découpe 24 triangles rectangles de 44 cm de base et 38 cm de hauteur. Quelle est la surface des déchets ?

Fiche No 7 (contrôle)

1. On échange un terrain carré de 24 m de côté contre un terrain triangulaire de 36 m de hauteur. Quelle est la base de ce dernier ?
2. Pour carreler une fromagerie, large de 8 m, on a employé 315 dalles rectangulaires de 0,6 m sur 0,4 m. Quelle est la longueur de cette fromagerie ?
3. A combien revient la peinture, sur les 2 faces, de 15 paires de volets mesurant 1,70 m de long et 0,45 m de large, à raison de Fr. 2,50 le mètre carré ?
4. Le périmètre d'un champ rectangulaire mesure 288 m. La longueur vaut 7 fois la largeur. Quelle est la valeur de ce champ à Fr. 0,85 le mètre carré ?
5. Le pavage d'un trottoir de 120 m de long sur 2,20 m de large a coûté Fr. 9240,—. Quel est le prix du mètre carré ?

II. Surfaces nouvelles**Fiche No 8**

1. Quelle est en dm^2 la surface d'un parallélogramme mesurant 72 cm de base et 38 cm de hauteur?
2. Une partie de corridor, en forme de parallélogramme, mesure 1,2 m de base et 3,8 m de hauteur. A combien revient la peinture à raison de Fr. 2,50 le m^2 ?
3. Une plaque de tôle en forme de parallélogramme a une surface de $0,92 \text{ m}^2$ et mesure 1,15 m de base. Quelle est sa hauteur?
4. Quelle est la base d'un parallélogramme mesurant 1,3 m de hauteur et $3,12 \text{ m}^2$ de surface?
5. Dans une feuille de papier rectangulaire de 75 cm de longueur et 0,6 m de largeur, on découpe un parallélogramme de 45 dm de base et 38 cm de hauteur. Quelle est la surface du déchet?

II. Surfaces nouvelles**Fiche No 9**

1. Calculez la surface d'un losange dont les diagonales mesurent respectivement 85 cm et 42 cm.
2. Quel est le prix, à Fr. 7,— le m^2 , d'une vitre en forme de losange et mesurant 65 cm. de grande diagonale et 58 cm. de petite diagonale?
3. Dans un jardin carré de 15,6 m de côté, se trouve un massif en forme de losange, ayant 3,4 m de grande diagonale et 2,5 m de petite diagonale. Quelle est la surface du jardin non occupée par le massif?
4. Le fond d'une cuisine, longue de 4,8 m et large de 3,6 m, est recouvert de dalles en forme de losange dont les diagonales mesurent 36 cm et 24 cm. A combien revient ce travail, si les dalles coûtent, posées, Fr. 25,— le 100?
5. Un panneau en forme de losange a une surface de $0,63 \text{ m}^2$. La grande diagonale mesure 1,5 m. Combien mesure la petite?

II. Surfaces nouvelles**Fiche No 10**

1. Une planche en forme de trapèze a les dimensions suivantes : grande base 1,4 m, petite base 0,9 m, hauteur 45 cm. Quelle est sa surface?
2. Un champ en forme de trapèze mesure : grande base 82 m, petite base 66 m, hauteur 30 m. Quelle est sa valeur à Fr. 140,— l'are?
3. On a payé Fr. 285,20 pour un pré en forme de trapèze de 36 m de grande base, 26 m de petite base et 23 m de hauteur. Quel est le prix de l'are?

4. Une cour en forme de trapèze mesure 783 m^2 de surface, $32,4 \text{ m}$ de grande base et $25,6 \text{ m}$ de petite base. Quelle est la largeur (hauteur) ?
5. Une salle de la forme d'un trapèze rectangle a une surface de $218,75 \text{ m}^2$. Sa largeur (hauteur du trapèze) est de $12,5 \text{ m}$ et sa grande base mesure $18,5 \text{ m}$. Calculez sa petite base.

II. Surfaces nouvelles

Fiche No 11 (contrôle)

1. Un champ en forme de losange mesure 175 m dans sa plus grande distance (grande diagonale) ; la petite diagonale n'est que les $\frac{6}{7}$ de la grande. Calculez le prix de ce champ à Fr. 29.— l'are.
2. On veut cimenter une cour en forme de trapèze dont les bases mesurent $24,75 \text{ m}$ et $18,25 \text{ m}$; la hauteur est de $13,6 \text{ m}$. Combien aura-t-on à payer si le m^2 est compté à Fr. 4,10 ?
3. On échange un champ carré de 264 m de périmètre contre un champ de même surface ayant la forme d'un parallélogramme. Sachant que la base de ce dernier mesure 120 m , calculez sa hauteur.
4. Un champ en forme de trapèze ayant $119,5 \text{ m}$ de grande base, $98,1 \text{ m}$ de petite base et $62,5 \text{ m}$ de hauteur, a coûté Fr. 1428,—. Quel est le prix de l'ha de ce terrain ?
5. Calculez la hauteur d'un parallélogramme dont la surface mesure $32,4 \text{ dm}^2$ et la base 72 cm .

II. Surfaces nouvelles

Fiche No 12 (contrôle)

1. Une place à bâtir, en forme de trapèze, a été payée Fr. 3090,15. La grande base mesure $43,2 \text{ m}$; la petite base les $\frac{3}{4}$ de la grande et la hauteur est de $21,8 \text{ m}$. Quel était le prix du m^2 ?
2. Un terrain en forme de losange dont les diagonales mesurent respectivement 36 m et 32 m , a été payé Fr. 4896,—. Quel est le prix de l'are ?
3. La surface d'une planche en forme de trapèze est de $14,4 \text{ dm}^2$. La grande base mesure 68 cm et la petite 52 cm . Calculez la hauteur.
4. Quelle est la hauteur d'un triangle qui a 16 m de base et dont la surface est équivalente à celle d'un trapèze ayant pour dimensions : $B = 12,5 \text{ m}$; $b = 8,3 \text{ m}$; hauteur = 5 m ?
5. Dans une feuille de fer-blanc de $1,88 \text{ m}$ sur $0,65 \text{ m}$, on découpe un losange de mêmes dimensions. Quelle sera, à Fr. 3,50 le m^2 , la valeur des déchets ?

II. Surfaces nouvelles**Fiche No 13 (contrôle)**

1. Une galerie de bois mesure 6,40 m de longueur et 0,75 m de largeur. Elle est percée de 12 ouvertures en forme de losange dont les diagonales mesurent respectivement 50 cm et 28 cm. A combien reviendra la peinture de cette galerie, sur les deux faces, à Fr. 2,50 le m² ?
2. Un jardin a la forme d'un trapèze et a une superficie de 7,2 ares. La hauteur mesure 24 m et la grande base est le double de la petite. Quelles sont les dimensions des deux bases ?
3. Un agriculteur possède un terrain triangulaire de 65 m de base et 42 m de hauteur. Il l'échange contre un champ de même valeur mais ayant la forme d'un trapèze, dont les bases mesurent respectivement 45 m et 33 m. Quelle est la largeur (hauteur du trapèze) du deuxième terrain ?
4. Que coûtera, à Fr. 2,50 le m², la peinture sur les deux faces d'une porte haute de 2,50 m et large de 96 cm, s'il y a lieu de déduire une partie vitrée en forme de losange dont les diagonales mesurent respectivement 35 cm et 28 cm ?
5. Une cour en forme de trapèze a 18,4 m de grande base, 11,3 m de petite base et 5,7 m de hauteur. On la recouvre de pavés carrés de 15 cm de côté. Quelle sera la dépense, si ces pavés reviennent à Fr. 350,— le 1000 ?

III. Volumes: cube et caisse**Fiche No 14**

1. Quel est le volume d'un bloc de marbre ayant la forme d'un cube de 13,5 dm d'arête ?
2. Quel est le volume d'une caisse pleine contenant 48 morceaux de savon cubiques mesurant chacun 7 cm d'arête ?
3. Un bloc de marbre cubique a 48 cm d'arête. Quel est son poids si 1 dm³ de marbre pèse 2,7 kg ?
4. Un cube de hêtre a une arête de 30 cm et pèse 20,25 kg. Quel est le poids d'un dm³ de hêtre ?
5. On a payé Fr. 358,32 pour 48 blocs de pierre de taille en forme de cube de 7,2 dm d'arête. Quel est le prix du m³ ?

III. Volumes: cube et caisse**Fiche No 15**

1. Quel est le volume d'une caisse de 80 cm de long, 45 cm de large et 36 cm de haut ?
2. Un tas de fumier mesure 3,5 m de long, 2,8 m de large et 1,6 m de haut. Quel est son volume ?

3. Un tas de foin mesure 6,3 m de long, 4,2 m de large et 5,1 m de hauteur. Quel est son poids, si le m^3 de foin pèse 75 kg ?
4. Un bassin rectangulaire mesure intérieurement 2,5 m de longueur, 6 dm de largeur et 50 cm. de profondeur. Quelle quantité d'eau contient-il lorsqu'il est rempli aux $\frac{3}{4}$?
5. Une poutre de chêne mesure 6,4 m de longueur. Sa coupe est un carré de 18 cm de côté. Quelle est sa valeur à Fr. 90,— le m^3 ?

III. Volumes: cube et caisse

Fiche No 16

1. Une fontaine a un débit de 42 litres à la minute. Combien lui faudra-t-il de temps pour remplir un bassin de 3,5 m de long, 0,9 m de large et 0,6 m de profond ?
2. On a amené un jour sur la place du village un bloc de granit d'une longueur de 2,5 m sur 6,5 dm de largeur et 45 cm d'épaisseur. Quel est le poids de ce bloc, le dm^3 pesant 2,7 kg ?
3. Une poutre a un volume de $251,68 \text{ dm}^3$. Sa section est un carré de 22 cm de côté. Quelle est la longueur de la poutre ?
4. Quelle est la profondeur d'une fosse à purin longue de 3,5 m, large de 2,8 m, si sa contenance est de 245 hl ?
5. Une route de 6,4 km de longueur mesure 6 m de largeur. On la recouvre de gravier et on en emploie 768 m^3 . Quelle est l'épaisseur de la couche ?

III. Volumes: cube et caisse

Fiche No 17 (contrôle)

1. Un puits cubique a une arête intérieure de 2,4 m. Quelle est sa contenance en hl ?
2. Un paysan veut mettre $89,7 \text{ m}^3$ de foin sur un fenil qui mesure 6,5 m de longueur et 4,6 m de largeur. Quelle sera la hauteur du tas ?
3. Une caisse cubique mesure 35 cm de côté. Toutes les arêtes sont recouvertes de zinc. Quelle sera la dépense si le m courant de zinc coûte Fr. 3,60 ?
4. Un cube de 85 cm d'arête est recouvert sur ses 6 faces d'une étoffe revenant à 70 cts le m^2 . Quelle sera la dépense ?
5. Un tas de fumier haut de 1,5 m est vendu pour Fr. 137,70 à Fr. 6,— le m^3 . Quelle est la largeur du tas si sa longueur mesure 4,25 m ?

III. Volumes: cube et caisse

Fiche No 18 (contrôle)

1. A combien reviendra la construction d'une caisse cubique de 60 cm de côté, si les planches coûtent Fr. 8,50 le m^2 et si l'on compte Fr. 3,50 pour le travail ?

2. Une citerne peut contenir 756 hl et a une profondeur de 4,2 m. Quelle est sa longueur, sachant que sa largeur mesure 3,6 m ?
3. Pour installer une citerne à mazout, on doit creuser une fosse longue de 8,50 m, large de 4,8 m et profonde de 3 m. Combien coûtera ce travail à raison de Fr. 6,50 le m^3 ?
4. Pour recouvrir le fond d'un manège long de 40 m et large de 25 m, on utilise 150 m^3 de tourbe ; quelle est l'épaisseur de la couche ?
5. Un menuisier doit confectionner une caisse mesurant 1,20 m de longueur, 0,7 m de largeur et 60 cm de hauteur. A combien se montera sa facture s'il compte les planches à Fr. 4,50 le m^2 et Fr. 8,20 pour le travail et diverses fournitures ?

III. Volumes: cube et caisse

Fiche No 19 (contrôle)

1. Un mur a coûté Fr. 108,— à raison de Fr. 25,— le m^3 . Calculez son épaisseur sachant que sa longueur est de 12 m et sa hauteur 1,80 m.
2. Les fondations d'un immeuble mesurent 10 m de longueur, 8 m de largeur et 1,8 m de profondeur. On déblaie les matériaux au moyen d'un camion contenant 3 m^3 . Calculez le nombre de voyages nécessaires.
3. Un pilier est formé de 8 pierres taillées de forme cubique de 36 cm de côté. A combien revient-il si l'on compte Fr. 125,— par m^3 ?
4. Une caisse qui mesure intérieurement 64 cm de long, 48 cm de large et 32 cm de haut est pleine de morceaux de savon cubiques de 8 cm. de côté. Combien en contient-elle ?
5. Une arche à blé cubique de 70 cm d'arête est remplie de froment qui coûte Fr. 60,— les 100 kg. Quelle est la valeur de cette graine, si 1 dm^3 pèse 780 gr ?

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE POUR LA 7^e ANNÉE

Réponses

Fiche No 1

1. 462,25 m^2 ; 2. Fr. 9,72 ; 3. Fr. 2,80 ; 4. Fr. 280,— ; 5. Fr. 144,—.

Fiche No 2

1. 1,96 m^2 ; 2. Fr. 2822,40 ; 3. Fr. 988,65 ; 4. 5,0625 m^2 ; 5. Fr. 5,—.

Fiche No 3

1. 27,30 m^2 ; 2. Fr. 85,68 ; 3. 169 m ; 4. 25 m ; 5. Fr. 4065,60.

Fiche No 4

1. Fr. 1102,50 ; 2. Fr. 425,88 ; 3. 80 cm ; 4. 102,50 m ; 5. Fr. 3,20.

Fiche No 5

1. 1,76 m ; 2. Fr. 256,50 ; 3. Fr. 31,85 ; 4. Fr. 250,— ; 5. 108 m^2 .

Fiche No 6

1. 25 m ; 2. 3,24 m² ; 3. Fr. 125.— ; 4. 150 g ; 5. 15,36 dm².

Fiche No 7

1. 32 m ; 2. 9,45 m ; 3. Fr. 114,75 ; 4. Fr. 1927,80 ; 5. Fr. 35.—.

Fiche No 8

1. 27,36 dm² ; 2. Fr. 11,40 ; 3. 0,8 m ; 4. 2,2 m ; 5. 27,90 dm².

Fiche No 9

1. 1785 cm² ; 2. Fr. 1,31 ; 3. 239,11 m² ; 4. Fr. 100,— ; 5. 84 cm.

Fiche No 10

1. 51,75 dm² ; 2. Fr. 3108.— ; 3. Fr. 40,— ; 4. 27 m ; 5. 16,50 m.

Fiche No 11

1. Fr. 3806,25 ; 2. Fr. 1198,84 ; 3. 36,30 m ; 4. Fr. 2100,— ; 5. 45 cm.

Fiche No 12

1. Fr. 3,75 ; 2. Fr. 850,— ; 3. 2,4 dm ; 4. 6,5 m ; 5. Fr. 2,13.

Fiche No 13

1. Fr. 19,80 ; 2. 40 m et 20 m ; 3. 35 m ; 4. Fr. 11,75 ; 5. Fr. 300,96.

Fiche No 14

1. 2,46 m³ ; 2. 16,464 dm³ ; 3. 298,59 kg ; 4. 750 g ; 5. Fr. 2,—.

Fiche No 15

1. 129,6 dm³ ; 2. 15,68 m³ ; 3. 3101,2 q ; 4. 562,5 l ; 5. Fr. 18,66.

Fiche No 16

1. 45 min. ; 2. 1974,375 kg ; 3. 5,20 m ; 4. 2,50 ; 5. 2 cm.

Fiche No 17

1. 138,24 hl ; 2. 3 m ; 3. Fr. 15,12 ; 4. Fr. 30,35 ; 5. 3,60 m.

Fiche No 18

1. Fr. 21,86 ; 2. 5 m ; 3. Fr. 795,60 ; 4. 15 cm ; 5. Fr. 26.—.

Fiche No 19

1. 0,20 m ; 2. 48 voyages ; 3. Fr. 46,65 ; 4. 192 morceaux ; 5. Fr. 160,52.

Participez à nos

VOYAGES A LA SCALA, MILAN

*Départ chaque samedi à midi, retour le dimanche soir. Demandez le répertoire complet de la saison d'opéra à l'Agence **TOURISME POUR TOUS**, 3, place Pépinet, Lausanne.*

Collège Scientifique Cantonal

24 rue Mercerie

LAUSANNE

Tél. 2.43.23

EXAMENS D'ADMISSION

Le Collège scientifique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur l'étude des langues vivantes, des mathématiques et des sciences. Son programme est réparti sur cinq classes d'une année chacune (classes V à I). Il décerne le **certificat d'études secondaires**, qui permet de poursuivre les études supérieures (Gymnase, Ecole Polytechnique, Université, Polytechnicum). Une **section technique et moderne** groupe les élèves des trois classes supérieures qui se destinent spécialement aux écoles d'arts et métiers, aux technicums, aux carrières commerciales et administratives.

Début de l'année scolaire 1949-1950 : mardi 19 avril 1949, à 14 heures.

Examens d'admission en Ve classe et dans les quatre classes supérieures : **les 29 et 30 mars 1949, à 8 heures.**

Age minimum pour l'admission en Ve : 11 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions du 1^{er} février au 20 mars.

Présenter acte de naissance ou livret de famille, livret scolaire, certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

N. B. L'Etat accorde des dispenses d'écologie et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste. La commune de Lausanne peut accorder, de son côté, des subsides et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste, dont les parents sont domiciliés à Lausanne.



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

RUE DU MIDI 1 - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 2 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Moderne Schulwandkarten

Welt, Kontinente, Länder, Weltgeschichte.
Biblische Geschichte

Bitte Verzeichnis verlangen

KÜMMERLY & FREY

GEOGRAPHISCHER VERLAG - BERN

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



1872

SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 197 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES :

CORNAVIN — EAUX-VIVES

PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHÂTEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534

L'ABC de la craie



Blanca

Son nom vous l'apprend : Elle donne un tracé pur et blanc. Elle est particulièrement tendre, ne gratte et ne « siffle » pas. Elle suffit aux exigences les plus élevées.

Plüss-Staufer S. A., Oftringen.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

GEORGES PERRIRAZ

Nos libertés, nos devoirs

Manuel d'instruction civique

Un volume de 156 p., 16 x 22,5, avec 40 photos, 16 dessins et 4 hors-texte en couleurs, relié sous couverture illustrée . . . **Fr. 4 50**

Ce titre indique bien dans quel esprit est conçu ce nouveau manuel dont la présentation intérieure révèle tout un programme: rendre les leçons plus attrayantes en exigeant la participation de l'élève. Pour cela l'auteur a divisé clairement la matière, fait ressortir les notions essentielles, agrémenté le texte de citations, de lectures, de tableaux à compléter. Des exercices variés obligent l'élève à réfléchir sur chaque sujet, voire à le contrôler lui-même. Il suivra ainsi sans peine le fonctionnement de la chose publique tour à tour dans la famille, la commune, le canton et la patrie. D'excellentes photographies et de suggestifs dessins lui fournissent des images frappantes des faits exposés. Cet ouvrage empreint d'un vrai civisme, ne peut que faire naître dans les classes plus d'intérêt pour ces questions et renforcer l'amour du pays et de ses sages institutions.

ADRIEN MARTIN

Dictées

Degré supérieur et classes primaires supérieures

Un volume de 184 p., 14 x 21, relié **Fr. 4.80**

Comme celui du degré moyen, ce recueil est le complément de la grammaire du même auteur. Il comprend également deux parties: d'abord des dictées faciles, accompagnées de vocabulaires devant attirer l'attention sur l'orthographe de certains mots et dont le maître pourra tirer des exercices, puis des dictées plus savantes, extraites de bons écrivains et qui serviront de modèles pour la composition. A la fin, l'exposé de quelques règles orthographiques permettra de faire d'utiles mémorisations.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

Winterthur **ACCIDENTS**

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur

Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Un succès

„A CAPPELLA“

Recueil de chœurs mixtes et chansons populaires groupés par Carlo Boller

1^{ère} partie : CLASSIQUES ET ROMANTIQUES

2^{ème} partie : CHANSONNIER ROMAND

3^{ème} partie : CHANSONNIER BOLLER

4^{ème} partie : CHANSONS POPULAIRES

A CAPPELLA *recueil complet* **Fr. 7.50**

A CAPPELLA I (*1^{ère} et 2^{ème} parties*) » **5.—**

A CAPPELLA II (*3^{ème} et 4^{ème} parties*) » **4.50**

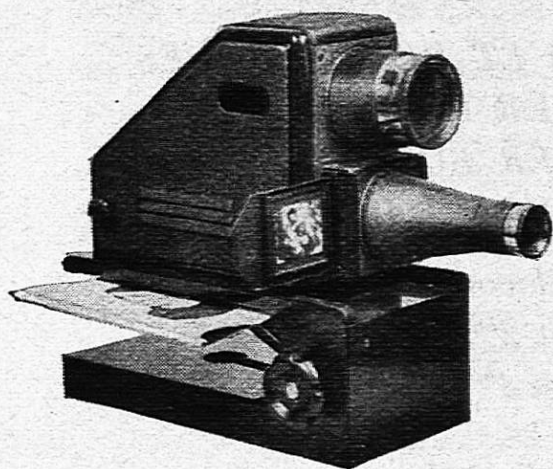
Aux Editions Fœtisch

FOETISCH FRÈRES S. A.

VEVEY

LAUSANNE (Caroline 5)

NEUCHÂTEL



**EPIDIASCOPES
FILMS-FIXES
CINÉS SCOLAIRES
LANTERNES DE PROJECTION
ECRANS, ETC...**

Envois des tarifs illustrés franco sur demande. Conditions spéciales pour écoles, instituts, paroisses, etc.

Facilités de paiement.

PHOTO POUR TOUS S.A. (maison spécialisée)

5, Bd Georges Favon **GENÈVE** Téléphone 4.24.96